# Bienvenue chez Manpower









# Table des matières



Vos contacts / Microsite



Informations générales

 Login Fieldglass
 Maladie et accident
 Vacances et jours fériés
 Microsite



## Manpower Fieldglass

 Heures de travail et paiement des salaires Heures effectives et suppléments



- Temptraining
- <u>Annexes</u>
   Plans des sites
   Listes des jours fériés
   Vie pratique chez PMI



Pour toute question, vous pouvez écrire à :

- pm.lausanne@manpower.ch
- pm.neuchatel@manpower.ch

Vos interlocuteurs locaux de Manpower sont :



Lausanne : Laura Gimenez	laura.gimenez @manpower.ch	+41 58 307 26 36
Neuchâtel : Marisa Silva	Marisa.silva@manpower.ch	+41 58 307 28 23

Onsite office (du lundi au vendredi de 8:00 à 18:00)

- Lausanne : Rhodanie 08 F 021 (dès le 18.11.2022)
- Neuchâtel : Moulin M0104, voir plan du site, Annexe n°1

De nombreuses informations vous seront très utiles comme la gestion de vos absences, votre compte Fieldglass ou encore vos notes de frais sur notre Microsite : <u>https://tpw.mpg-pm.ch/</u>



# S Informations générales

# Caisse de pension

- Les collaborateurs temporaires sont affiliés dès la première cotisation LPP (vérifiable sur le décompte de salaire).
   Nous envoyons les mémentos, accompagnés de nos coordonnées bancaires, le mois suivant la première cotisation LPP à tous les nouveaux affiliés.
- Les apports de libre passage sont confirmés 2-3 jours ouvrés suivant la réception des avis de crédit. Les affiliés reçoivent les confirmations d'apport accompagnés d'un extrait de compte par voie postale. Nous n'informons pas les filiales de ces apports.
- Quant aux questionnaires de sortie, ces derniers sont également envoyés automatiquement 1-2 mois suivant la dernière cotisation LPP.

### Manpower Pension Fund – Cotisations

Chaque assuré cotise un montant égal à son salaire assuré mensuel, multiplié par le taux de cotisation ci-après, déterminé en fonction de son âge.

A == a *	taux en % du	dont
Age "	salaire assuré	épargne
18 - 24 ans	1.0 %	0.0 %
25 - 34 ans	4.5 %	3.5 %
35 - 44 ans	6.0 %	5.0 %
45 - 54 ans	8.5 %	7.5 %
55 - retraite	10.0 %	9.0 %

Manpower Pension Fund – Détails de Contact

L'équipe de la caisse de pension Manpower peut être jointe :

- Téléphone 058 307 22 33 (08:00 12:15)
- Email <u>lpp@manpower.ch</u>
- Manpower Pension Fund Case Postale 1472 1211 Genève 1

\* Age = année civile moins année de naissance

# **V** Maladie (Zurich Assurances)

- En cas de maladie, vous devez en informer immédiatement votre supérieur hiérarchique et votre contact Manpower
- Si votre absence dure plus de deux jours, vous devez impérativement nous envoyer votre certificat médical à votre contact Manpower au plus tard le 3<sup>ème</sup> jour
- Manpower annoncera votre congé de maladie à l'assurance perte de gain et vous versera les indemnités correspondantes indépendamment du salaire. Il faut attendre au maximum 1 mois avant le paiement
- L'assurance perte de gain couvre les jours de maladie à partir du 3e jour et jusqu'à 30 jours
- En cas d'incapacité de travail supérieure à 30 jours, le dossier est transmis à l'assurance pour une expertise
- Veuillez noter que l'assurance perte de gain ne couvre que 80% du salaire après les 2 jours de carences

# Accident (Suva)

- Vous êtes couvert pour les accidents professionnels et non professionnels. En cas d'accident, vous devez immédiatement consulter un Dr et obtenir un certificat médical. Puis, informer au plus vite votre supérieur hiérarchique et votre interlocuteur Manpower
- Envoyez votre certificat médical à votre interlocuteur Manpower dans les plus brefs délais. Manpower informera la SUVA et l'assurance perte de gain
- Même si vous avez eu un accident sans jours d'absence, veuillez remplir le formulaire Manpower, car vous êtes également couvert pour les frais médicaux tels que médecin et pharmacie
- Si vous n'avez pas de certificat médical (médecin / hôpital) de votre accident, la SUVA n'acceptera pas votre déclaration
- Les jours de maladie / accident sont enregistrés dans Fieldglass avec le commentaire «Raisons d'absence = Maladie, Accident, Maternité»



- Absences rémunérées après 3 mois d'essai
  - Droits d'absence:
    - Le mariage de l'employé(e) : 3 jours
    - Décès d'un membre de la famille vivant dans le même ménage : 3 jours
    - Décès des frères et sœurs, des parents, des grands-parents et des beaux-parents vivants hors ménage : 1 jour
    - Congé paternité : 10 jours pour un taux d'occupation à 100% (à prendre dans les 6 mois suivant la naissance, en une ou plusieurs fois)
    - Mariage d'un enfant : 1 jour
    - Déménagement : 1 jour / an depuis la date de votre contrat
    - Inspection militaire : 1/2 jour
    - Prise en charge de l'enfant malade par cas de maladie : jusqu'à 3 jours
  - Les absences payées doivent être annoncées à votre supérieur hiérarchique et à Manpower dès que possible, de plus, elles doivent être déclarées à Manpower au plus tard 4 semaines après l'événement pour être payées.
     Le justificatif (bail à loyer, acte de décès, acte de mariage, etc.) doit être joint à l'email à Manpower.
  - Les absences payées sont enregistrés dans Fieldglass avec le commentaire «Raisons d'absence = Autres», veillez à <u>ne</u> pas noter d'heures et ajouter la raison de l'absence dans les commentaires

### Absences occasionnelles non payées

- Les absences occasionnelles non rémunérées doivent être approuvées par votre supérieur hiérarchique
- Les heures d'absence doivent être déclarées dans Fieldglass avec le commentaire «Raisons d'absence = Non Payé»



### Vacances

- Selon la convention collective de travail des employés temporaires,
  - vous avez droit à 20 jours de vacances par an (au prorata)
  - et 25 jours (au prorata) si vous avez moins de 20 ans ou plus de 50 ans
- Ce montant est inclus dans votre salaire horaire brut (8,33% = 1.6 jours/mois ou 10,60% = 2.08 jours/mois) et est indiqué dans vos fiches de paie, cependant ce montant n'est pas directement versé : le montant est mis de côté dans votre réserve. Pendant vos vacances, l'équivalent des heures que vous prenez en vacances est alors payé avec cette réserve
- Les vacances sont enregistrées dans Fieldglass, sans heures, avec un commentaire : vacances et doivent être validées par le superviseur pour être payées
- Si votre mission prend fin, la réserve de congés restante est versée avec la dernière fiche de paie

## Jours fériés

- Les 10 ou 11 jours fériés/an sont automatiquement inclus dans votre salaire, voir Annexes n°2/3 (Lausanne = 11 jours) et n°4/5 (Neuchâtel = 10 jours)
- Tous les jours fériés (nationaux, cantonaux, offerts par PMI etc.) sont enregistrés dans Fieldglass, sans heures, sous la rubrique « Raisons d'absence = Autres »



# Manpower Fieldglass

Data Classification Level

# Heures de travail et paiement des salaires

- 1. Vous devez enregistrer vos heures de travail et suppléments à la fin de chaque semaine ... et au plus tard le lundi de la semaine suivante
- 2. Le mardi suivant, votre supérieur hiérarchique doit contrôler vos heures et suppléments et les valider. Relancez votre manager si nécessaire
- 3. Le mercredi, notre équipe chargée de la paie lance le calcul des salaires
- 4. L'argent sera sur votre compte jeudi/vendredi (selon rapidité de votre banque)
- 5. Le 13e salaire sera payé à chaque salaire



#### Invitation to join the SAP Fieldglass system

F fieldglass@fgvms.eu To ⊘Lauren O'Brien

|--|

1

(i) If there are problems with how this message is displayed, click here to view it in a web browser.



Please create your account with SAP Fieldglass, the resource management system used by **Philip Morris International** and **Experis UK**. All you need to do is select the button below and fill out your account details, and you're ready to start submitting your time and expenses!

Create	Your A	ccount
oreate		ocount

This registration invite will expire on 20/11/2023.

Not Smith, Sally? Select on your email client's Forward button to forward this message to Sally.

Select on the link below (or copy/paste into your web browser) to register.



AP .	Fieldglass	Beta Mode
------	------------	-----------

S

#### **Create Your Account**

Basic Information	
Already have an SAP Fieldglass accor	unt? Select here to link this job to your existing account.
First Name	Last Name
Roger	Federer
Worker's Personal Email* worker@gmail.com	
Mobile Number Country Code (option	al) Mobile Number (optional)
Security ID*	
ROFE08081234	

#### Login Details

~
~
~

#### 1. Courriel d'inscription : L'email d'inscription sera envoyé par Fieldglass@fgvms.eu Note : Vérifiez votre courrier indésirable si vous ne recevez pas d'e-mail d'inscription. 2. Nom de l'entreprise et du fournisseur : Vérifier que le nom de l'entreprise et le fournisseur sont corrects 3. Créez votre compte : si toutes les informations sont correctes, cliquez sur le bouton "Créer votre compte". 4. Date d'expiration de l'enregistrement : Votre lien d'inscription expire après une certaine date, assurez-vous de terminer le processus d'inscription avant la date d'expiration. 5. Cliquez ici : ce bouton est une autre façon de créer un registre. 6. Courriel : saisissez l'adresse électronique que vous souhaitez utiliser pour recevoir les notifications (l'adresse privée est obligatoire). 7. Sécurité : entrez votre identifiant de sécurité personnalisé. Si vous ne connaissez pas votre identifiant de sécurité, contactez votre fournisseur. 8. Se connecter : Cliquez sur login pour terminer l'enregistrement.

### 3. Travailleur: Navigation de la page d'accueil



13



### 4. Travailleur : Soumettre la feuille de temps

Terminer ultérieurement

Continue

Annuler

9

Avertissement : les heures dépassent 8.00 heures par jour pour 08/05/2024. Assurez-vous de les avoir attribuées correctement. Vos données n'ont pas été enregistrées. Vérifiez les erreurs ou les avertissements, puis réessayez.



9. **Heures supplémentaires** : si vous entrez plus de 8h par jour, un avertissement apparaîtra (veuillez considérer que les heures supplémentaires sont payées avec un supplément de 25% à partir de 9h30m par jour ou plus de 45h par semaine) 10. **Cliquez sur Continuer** 

11. **Supplément** : Équipe de nuit -Veuillez indiquer le nombre d'heures travaillées dans l'équipe de nuit (de 22 heures à 6 heures) si cela a été convenu avec le directeur. Ces heures doivent être incluses dans le nombre total d'heures saisies dans les heures normales à la première étape. Prime - Cette rubrique ne doit pas être renseignée, seul le directeur peut le faire.

12. Soumettre

## **5.** Submit Timesheet : Overview

Federer, Roger Time Sheet								Actions ~
Shift								
Day	6/5 Mon	7/5 Tue	8/5 Wed	9/5 Thu	10/5 Fri	11/5 Sat	12/5 Sun	Total Worked
Shift	Standard	Standard	Standard	Standard	Standard	Standard	Standard	
Time Worked								
Day	6/5 Mon	7/5 Tue	8/5 Wed	9/5 Thu	10/5 Fri	11/5 Sat	12/5 Sun	Total Worked
Billable								
Agency Design (1066912AAD) - Time Worked - Default								
Time Worked	8h 0m	8h 0m	10h 3m	8h 0m	8h 0m			42h 3m
Total	8h 0m	8h 0m	10h 3m	8h 0m	8h Om	0h 0m	0h 0m	42h 3m
Rates								
Day	6/5 Mon	7/5 Tue	8/5 Wed	9/5 Thu	10/5 Fri	11/5 Sat	12/5 Sun	Total Worked
Base Section								
ST /Hr	0h 0m	0h 0m	0h 0m	Oh Om				
Supplements								
OT /Hr	Oh Om	0h 0m	Oh Om	0h 0m	Oh Om	Oh Om	0h 0m	0h 0m
Premium (1030) /Amount	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Supplement 50% /Hr	0h 0m	0h 0m	0h 0m	0h 0m				
Supplement Night Work /Hr	0h 0m	0h 0m	2h 3m	0h 0m	0h 0m	0h 0m	0h 0m	2h 3m
Time Away on Business								
Posting Information								
Contingent Type Default								
Work Order/Work Order Revision Owner Swiss Hiring Manager								
Site Lausanne, Switzerland	(CH-LAU)							
Business Unit Commercial (42043476	5)							

## 5. Travailleur : Soumettre la révision de la feuille de temps

# Si votre feuille de temps est rejetée...

A Liste des relevés d'activité

Federer,	e Roger				Mo
Statut	Identifiant du relevé d'activité	Période	Acheteur	Fournisseur	
\rm Refusé	PMIITLTS00000991	06/05/2024 à 12/05/2024	Philip Morris International	Manpower CH(MPCH)	

# Si votre feuille de temps a été approuvée mais que vous devez la





difier (1)

1. Rejeté/Modifier : si votre feuille de temps est rejetée, vous recevrez une notification par courrier électronique. Vous pouvez suivre le lien et sélectionner "modifier" pour corriger votre feuille de temps et la soumettre à nouveau.

- 2. Actions/Réviser : Si votre feuille de temps a été approuvée mais que vous remarquez une erreur et que vous devez la corriger, recherchez la feuille de temps en question et sélectionnez le menu déroulant Actions.
- 3. Réviser : Cliquez sur Réviser
- 4. Modifier et soumettre à nouveau : Apportez les modifications nécessaires et soumettez à nouveau votre demande pour approbation.

### 6. Travailleur : Soumettre les dépenses

Créer une note de frais					
Pour ajouter une entrée de dépense, cliquez su     Vous ne trouvez pas la dépense que vous cherc     s dépenses	r un code de dépense ci-dessous. hez dans la liste ci-dessous ? Pour rechercher plus de dépenses <u>C</u>	iquer ici			
PMIITLWK00000069 - CH - Assistant (01/05/2024 - 31/07/2024)				2 Éléments trouvés	Appliquer des filtres
de coûts	Code de dépense	Nom de la dépense	Code de comptabilité générale	Type de dépense	Facturable
is critères	Saisir des critères	Saisir des critères	Saisir des critères	Saisir des critères	Tou(te)s 🗸
rsign (1066912AAD)	Air Travel	Air Travel	Default		Oui
Design (1066912AAD)	Meals	Meals	Default		Oui
ori Effacer les fitres		Lignes 5 Y 1-2 de 2 ( ) )			

	compléter la feuille de fra
Facturable	
Agency Design (1066912AAD)	
Air Travel (Air Travel)-Default	
Pièce jointe requise *     Description       Swiss Airrichet lige     X	
Total	6

Informations générales



#### Pièces jointes

Aucune pièce jointe définie



- 1. Créer : à partir de la page d'accueil, cliquez sur Créer des dépenses
- Cliquez ici : si vous ne voyez pas le type de dépenses que vous recherchez, faites une recherche ici.
- Centre de coût : recherchez le centre de coût applicable à votre dépense.
- Saisir la date de la feuille de frais
- Saisir le nom du commerçant
- Saisir le total de la dépense
- Joignez le reçu de votre pense

Cliquez sur Soumettre pour ais.

150.00 CHF 150.00 CHF

# Notes de frais

- Les notes de frais couvrent les paiements que vous devez avancer à des fins professionnelles. Il peut s'agir d'hôtels, de billets de transport, de déjeuners d'affaires, de kilomètres parcourus avec votre voiture, etc. Veuillez noter que ces dépenses n'incluent pas les déplacements habituels de votre domicile à votre bureau principal.
- Chaque dépense doit être validée au préalable par votre supérieur hiérarchique, afin d'être approuvée.
- Pour soumettre une demande de remboursement :
  - Vous devez remplir un formulaire Excel
  - Ajoutez les reçus qui doivent être vérifiés auprès de votre responsable
  - Signez le document et recueillez la signature de votre supérieur hiérarchique (ou son approbation par email)
- Envoyez la copie scannée du document à votre équipe Manpower par courrier électronique.
- Les frais vous seront remboursés avec votre prochaine fiche de salaire

// Manpow	werGroup					Ö
Exp	Dense R Month / Year	eport	Full Name Assignment N	:		
N°	Date	Text	Km 70 ct/Km	Amount (CHF)	Expense type	
1			0.0	0		
2			0.0	0		
3			0.0	0		
4			0.0	0		
5			0.0	0		
7			0.0	0		
8			0.0	0		
9			0.0	0		
10			0.0	0		
11			0.0	0		
12			0.0	0		
13			0.0	0		
14			0.0	0		
15			0.0	0		
16			0.0	0		
1/			0.0	0		
10			0.0	0		
20			0.0	0		
20		Subtotal	0 00	0 0 00		
		Kilometric allowance total		0.00		
		Total		0.00		
		Date and signature employee	Date and signature superv	isor		
		Full name	Full name			

# Heures effectives et suppléments

### Heures effectives

- Heures normales → Heures effectivement passées à son poste de travail ou en déplacement justifié (profil bureau ou commercial)
- Raisons d'absence  $\rightarrow$  Si vous n'avez pas travaillé certains jours,

ajoutez un commentaire dans la section Fieldgalss.

Champs du relevé d'activité				
Commentaires (facultatif)				

Restant(s): 2000

### Suppléments «classiques»

- Heures supplémentaires (25%) (Applicable pour bureau et production en horaire de journée / horaire étendu)
  - si le total des heures effectives du jour est > 9:30 (9.50 en centième)
  - ou si le total des heures effectives de la semaine est > 45
    - dans ce dernier cas, enregistrez les heures sup. le dernier jour de travail de la semaine
- 6<sup>ème</sup> nuits consécutives (3x8 / étendu)
  - Compensé à 100% pour les horaires en équipe la semaine (dès samedi minuit)
- 6<sup>ème</sup> journées consécutives (2x8 / étendu)
  - Compensé à 50% pour les horaires en équipe la semaine
  - Pas de supplément pour les collaborateurs de bureau et production en horaire de journée

# Heures effectives et suppléments : suite

- Travail le dimanche ou jours fériés (50%)
  - Le travail pour jour férié est compensé pour tous
  - Le travail du dimanche n'est pas compensé spécifiquement pour les «shift workers»
- Travail de nuit irrégulier, soit moins de 25 nuits/an (25%)
  - Travail de nuit = Travail entre 22:30 et 05:30

### Attention ! : les suppléments ne sont pas cumulables

### • Spécification: horaire étendu

 Veuillez spécifier dans les commentaires «horaire étendu + minutes additionnelles », afin que nous puissions comptabiliser les heures supplémentaires

# Heures et Suppléments Spéciaux pour les «Shift Worker»

- Shift
  - Shift Jour: 05:30-14:00, 14:00-22:30
  - Shift nuit : 22:30-05:30
- Congé compensatoire du travail de nuit
  - Indemnité forfaitaire obligatoire (10%) pour travail de nuit

# Travail par équipe

- Forfait de CHF 39.90 par jour d'équipe
- Indiquer «1» pour faire valoir le forfait
- Si le travail du samedi (à titre exceptionnel) est également planifié en horaire «Shift» comme noté ci-dessus, le forfait de CHF 39.90.- sera également payé

# En cas de spécificités, veillez à noter sous «commentaire» l'horaire du collaborateurs. En cas de doutes, notre équipe prendra contact avec vous





# Temptraining

## Partenariat Temptraining / Employé / Manpower

 En tant qu'employé contracted, vos heures de travail cumulées vous permettent de prétendre à un crédit pour une formation de votre choix

## <u>Comment cela fonctionne-t-il ?</u>

- A tout moment lors de votre mission et encore 12 mois après la fin de celle-ci, vous pouvez faire une formation selon le catalogue de Temptraining
- Soumettre d'abord le formulaire d'inscription à Temptraining et attendre leur validation avant de vous inscrire auprès de l'école choisie
- Ensuite, avancer le paiement de la formation, la suivre (au moins 80% de celle-ci) et Temptraining vous délivrera une attestation de suivi de cours + vous remboursera, une fois la formation terminée
- Les APG sont prises en charge par Temptraining une fois les cours suivis et remboursés, uniquement à la fin des cours
- Nota bene
  - Une déduction obligatoire de 0.40% est appliquée sur votre salaire afin d'entretenir ce partenariat
  - Votre crédit formation grandit au fur et à mesure de vos heures de travail cumulées. Votre interlocuteur local Manpower peut en tout temps vous donner un statut de vos heures de travail cumulées
  - Le crédit n'est pas restitué s'il n'est pas utilisé
  - <u>https://www.tempservice.ch/fr/temptraining/verifiez-vos-droits/repertoire-des-formations.php</u>





# Neuchâtel



# Lausanne

Office Manpower : 08F – 021 In front of the smoking room



# Practical life at PMI Lausanne and Neuchâtel

Sujet	Lausanne	Neuchâtel	
Transportation	Bus 2 or 24, stop Théâtre de Vidy, arrival avenue de Rhodanie 50 Or bus 1 or 25, stop Batelière, arrival avenue de Cour 107	From Neuchâtel train station, line 221, stop Neuchâtel-Serrières + 15 minutes walking	
Parking	Long duration parking close to the théâtre de Vidy (8 CHF per day), parking PMI non accessible to contracted employees	Parking P+R	
Room finder	Room finder		
Reception opening hours	Monday to Friday from 8 am to 5 pm		
IT shops opening hours	Rhodanie 8 am to 6 pm	Cube and Serrières 8 am to 6 pm	
Medical centers	7th floor from Monday to Friday from 8 am to 12 pm and from 1 to 5 pm	Moulin building Monday to Friday from 9 am to 4 pm	
Compliance contact	compliancequestions@pmi.com		
ATM machines	4th floor in front of the main restaurant	At the bottom of Calumet, close to Cube ground floor	
Restaurants and cafeterias	Wellness restaurant ground floor, main restaurant 4th floor, cafeteria 5th floor	Le Calumet, L'Esplanade at the Cube and la Source at the Factories	
Intranet PMI	https://pmicloud.sharepoint.com/sites/RefSwitzerland		

CALENDRIER DES JOURS FERIES 2025 - COMPAGNIES BASEES A NEUCHÂTEL					
			CANTON DE NEUCHÂTEL	CANTON DE VAUD - Onnens	
			3 équipes et secteurs liés 2 équipes et secteurs liés Horaire flexible	Horaire flexible	
mercredi 1 janvier 2025		Nouvel An	1er JOUR FERIE (Cantonal)	1er JOUR FERIE (Cantonal)	
jeudi 2 janvier 2025		Lendemain du Nouvel An	PONT / TRAVAIL SELON BESOIN*	2ème JOUR FERIE (Cantonal)	
vendredi 3 Janvier 2025			PONT / TRAVAIL SELON BESOIN*		
samedi 1 mars 2025		Indépendance Neuchâteloise			
vendredi 18 avril 2025		Vendredi-Saint	2ème JOUR FERIE (Cantonal)	3ème JOUR FERIE (Cantonal)	
lundi 21 avril 2025		Lundi de Pâques	3ème JOUR FERIE (Entreprise)	4ème JOUR FERIE (Cantonal)	
jeudi 1 mai 2025		Fête du Travail	4ême JOUR FERIE (Cantonal)		
vendredi 2 mai 2025		Lendemain Fête du Travail	PONT / TRAVAIL SELON BESOIN*		
jeudi 29 mai 2025		Ascension	5ème JOUR FERIE (Cantonal)	5ème JOUR FERIE (Cantonal)	
vendredi 30 mai 2025		Lendemain de l'Ascension (Comp. Indépendance Neuchâteloise)	6ème JOUR FERIE (Entreprise)	6ème JOUR FERIE (Entreprise)	
lundi 9 juin 2025		Lundi de Pentecôte	7ème JOUR FERIE (Entreprise)	7ème JOUR FERIE (Cantonal)	
vendredi 1 août 2025		Fête Nationale	8ème JOUR FERIE (Cantonal)	8ème JOUR FERIE (Cantonal)	
lundi 22 septembre 2025		Lundi du Jeûne Fédéral	9ème JOUR FERIE (Entreprise)	9ème JOUR FERIE (Cantonal)	
jeudi 25 décembre 2025		Noël	10ème JOUR FERIE (Cantonal)	10ème JOUR FERIE (Cantonal)	
	VACANCES SCOLA	IRES DANS LE CANTON DE NE	JOURS OFFICIELS - NE	JOURS OFFICIELS - VD	
			Nouvel An	Nouvel An	
	Hiver 2024 - 2025	LU 23.12.2024 - VE 03.01.2025	Vendredi Saint	Lendemain du Nouvel An	
	Relâches	LU 24.02.2025 - VE 28.02.2025	Fête du Travail	Vendredi Saint	
	Printemps	LU 14.04.2025 - VE 25.04.2025	Ascension	Lundi de Pâques	
NE	Eté	LU 07.07.2025 - VE 15.08.2025	Fête Nationale	Ascension	
	Automne	LU 06 10 2025 - VE 17.10.2025	Noël	Lundi de Pentecôte	
	Hiver 2025 - 2026	111 22 12 2025 - VE 02 01 2026		Fête Nationale	
	111401 2020 - 2020	10 22.12.2020 - VE 02.01.2020			
				Lundi du Jeune Feueral	
	VACANCES SCULA	IRES DANS LE CANTON DE VD	JOURS FERIES ADDITIONNELS ENTREPRISE	Noel	
	Hiver 2024-2025	LU 23.12.2024 - VE 03.01.2025	Lundi de Pâques	JOURS FERIES ADDITIONNELS ENTREPRISE	
	Relâches	LU 17.02.2025 - VE 21.02.2025	Lendemain Fête du Travail (Comp. Indépendance Neuchâteloise)	Lendemain de l'Ascension	
VD	Printemps	LU 14.04.2025 - VE 25.04.2025	Lundi de Pentecôte		
	Eté	LU 30.06.2025 - VE 15.08.2025	Lundi du Jeûne Fédéral		
	Automne	LU 13.10.2025 - VE 24.10.2025	* PONT / TRAVAIL SELON BESOIN, sinon o	ompensation dans l'ordre suivant :	
	Hiver 2025-2026	LU 22.12.2025 - VE 02.01.2026	Repos compensatoire (personnel travaillant en 3 équipes), travail de nuit irrégulier, heures supplémentaires, vacances, congé non payé		



# PHILIP MORRIS INTERNATIONAL

## **CALENDRIER DES JOURS FÉRIÉS 2025**

## Sociétés basées à Lausanne

mercredi 1 janvier 2025	Nouvel An	Jour férié	
jeudi 2 janvier 2025	Lendemain du Nouvel An	Jour férié	
vendredi 18 avril 2025	Vendredi-Saint	Jour férié	
lundi 21 avril 2025	Lundi de Pâques	Jour férié	
jeudi 29 mai 2025	Ascension	Jour férié	
vendredi 30 mai 2025	Lendemain de l'Ascension	Jour férié entreprise	
lundi 9 juin 2025	Lundi de Pentecôte	Jour férié	
vendredi 1 août 2025	Fête Nationale	Jour férié	
lundi 22 septembre 2025	Lundi du Jeûne Fédéral	Jour férié	
jeudi 25 décembre 2025	Noël	Jour férié	
vendredi 26 décembre 2025	Lendemain de Noël	Jour férié entreprise	
Vacances scola	ires dans le Canton de Vaud	Jours fériés officiels dans le Canton de Vaud	
		Nouvel An	
Hiver 2024-2025	LU 23.12.2024 - VE 03.01.2025	Lendemain du Nouvel An	
Relâches	LU 17.02.2025 - VE 21.02.2025	Vendredi-Saint	
Printemps	VE 14.04.2025 - VE 25.04.2025	Lundi de Pâques	
Eté	LU 30.06.2025 - VE 15.08.2025	Ascension	
Automne	LU 13.10.2025 - VE 24.10.2025	Lundi de Pentecôte	
Hiver 2025-2026	LU 22.12.2025 - VE 02.01.2026	Fête Nationale	
		Lundi du Jeûne Fédéral	
		Noël	

# Plan des traitements des paiements mensuels

Philip Morris Switzerland - Manpower - Monthly Payment/Invoicing Calendar 2025				
Month 2025	From / To	Weeks Paid	Deadline to send timesheet(s) and have it validated = <u>Mondays</u>	Payment expected on:
December 2024	09.12.24 - 31.12.24	50-51-52-1	30.12.2024 ( 31.12 included)	06.01.2025
January	02.01.25 - 19.01.25	(1) -2 - 3 -	20.01.2025	23.01.2025
February	20.01.25 - 16.02.25	4-5-6-7	17.02.2025	20.02.2025
March	17.02.25 -16.03.25	8-9-10-11	17.03.2025	20.03.2025
April	17.03.25 - 20.04.25	12-13-14-15-16	21.04.2025	24.04.2025
May	21.04.25 - 18.05.25	17-18-19-20	19.05.2025	22.05.2025
June	19.05.25 - 22.06.25	21-22-23-24-25	23.06.2025	26.06.2025
July	23.06.25 - 20.07.25	26-27-28-29	21.07.2025	24.07.2025
August	21.07.25 - 24.08.25	30-31-32-33-34	25.08.2025	28.08.2025
September	25.08.25 - 21.09.25	35-36-37-38	22.09.2025	25.09.2025
October	22.09.25 - 19.10.25	39-40-41-42	20.10.2025	23.10.2025
November	20.10.25 - 23.11.25	43-44-45-46-47	24.11.2025	27.11.2025
December*	24.11.25 - 14.12.25	48-49-50	15.12.2025	18.12.2025
December*	15.12.25 - 31.12.25	51-52-1	Tuesday 30.12.2025 ( 31.12 included)	Tuesday 06.01.2026



It is crucial to have your timesheets approved each week AND to respect the date in red which is the deadline to ensure salary treatment in that month.

Please note that if the delays above are not respected, it won't be possible to pay out your salary before the following week at the soonest.

\* = 2 exceptional payments are expected at the end of the year